

Elections fédérales 2015

— Demandes aux partis sur les enjeux de la lutte à l'itinérance



Au milieu des années 90, le gouvernement du Canada a été blâmé par le Comité des droits humains de l'ONU, tout comme par de nombreux groupes sociaux préoccupés par l'aggravation de la pauvreté et de l'exclusion, pour son inaction en matière de lutte à l'itinérance alors que le phénomène prenait une ampleur sans précédent au Canada. Quelques années plus tard, en 1999, le gouvernement fédéral développait une initiative en vue de prévenir et réduire l'itinérance, investissant 20 millions de dollars par année au Québec afin de supporter des projets communautaires venant répondre aux besoins des personnes à risque ou en situation d'itinérance. Cette initiative, aujourd'hui appelée Stratégie des partenariats de lutte à l'itinérance (SPLI), a contribué au développement d'unités de logement social, à l'amélioration des locaux d'accueil des personnes, et a soutenu une diversité de postes en intervention, que ce soit en accueil et accompagnement, en hébergement, en aide alimentaire, en travail de rue ou en suivi post-hébergement.

Depuis 2013, nous assistons à la réorientation du financement fédéral en itinérance vers le modèle du *Logement d'abord* qui, tel que balisé par le gouvernement actuel, ne répond que partiellement aux besoins diversifiés des personnes itinérantes. Cette réorientation a mis fin à des services essentiels en prévention et réduction de l'itinérance dans une douzaine de régions du Québec.

L'itinérance doit être un enjeu pour la campagne qui bat son plein. Le prochain gouvernement pourra-t-il faire une différence dans la vie des personnes itinérantes, en rétablissant une SPLI généraliste et communautaire, permettant une diversité d'interventions dans la lutte à l'itinérance?

Au Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec, nous croyons que OUI!

Réseau
SOLIDARITÉ
Itinérance du Québec

L'itinérance au Québec: un phénomène en croissance

Alors que les années passent et que les programmes s'enchainent afin de venir en aide aux personnes en situation ou à risque d'itinérance, les membres du RSIQ partagent les mêmes constats :

- * le nombre de personnes vivant en situation d'itinérance augmente, dans plusieurs régions du Québec ;
- * plusieurs ressources font état de débordements, désormais été comme hiver ;
- les profils se diversifient: si les hommes seuls restent majoritaires, les femmes sont de plus en plus nombreuses, et de nouveaux visages sont apparus ces dernières années comme les autochtones, les personnes issues de l'immigration, les aînéEs ou encore les familles;
- une complexification des situations rencontrées est également à relever, avec des personnes itinérantes cumulant plusieurs problématiques (extrême pauvreté, problèmes de santé mentale et/ou physique, dépendances, violence, isolement, perte d'autonomie...), ce qui rend l'intervention plus difficile et demanderait plus de soutien pour être en mesure d'apporter l'accompagnement adéquat aux personnes.

L'itinérance prend différentes formes et ne concerne pas seulement les personnes vivant dans la rue ou dans les refuges, mais aussi les personnes vivant des situations inadéquates ou instables en matière de logement. Ainsi, nombre de nos membres dans les différentes régions du Québec rapportent les cas de personnes dormant sur le divan de proches ou de connaissances, se déplaçant constamment d'un appartement vers un autre, cohabitant avec de nombreuses personnes dans un petit logement ou encore vivant dans une tente, été comme hiver. De telles situations font également partie du phénomène, peut-être moins visibles mais tout aussi réelles, et qu'il faut prendre en compte.

L'accroissement constaté par le milieu de lutte à l'itinérance s'explique par plusieurs facteurs : des logements de moins en moins accessibles (disparition des maisons de chambres, insuffisance du nombre de logements sociaux), une augmentation de la pauvreté et du chômage comme conséquences de la crise économique de 2008, mais aussi le désengagement de l'État dans le domaine de la santé et des services sociaux, ainsi que du soutien au revenu (aide de dernier recours).

Une approche globale pour prévenir et réduire l'itinérance

En février 2014, le Québec s'est doté d'une Politique nationale de lutte à l'itinérance, posant un cadre clair pour une action globale en itinérance, en amont et en aval du phénomène. Cette Politique, jouissant d'un large consensus dans le milieu et parmi les experts de la question, reconnaît l'importance des actions structurelles afin de réduire l'itinérance, pointant notamment, en guise d'axes prioritaires pour l'action des gouvernements, le revenu, le logement et la santé. Elle reconnaît également l'apport des organismes communautaires qui oeuvrent au plus près des personnes itinérantes en déployant de multiples services pour répondre à leurs besoins, dans une approche globale et généraliste. La réorientation de la SPLI a été imposée au Québec alors même que la Politique énonçait l'importance d'une approche globale en itinérance. Alors que les anciennes balises de la SPLI permettait une telle action, il est navrant que l'intervention fédérale en itinérance fasse fi, depuis l'adoption de la Politique, des jalons posées par cette dernière.

Un problème de financement (et une situation) qui va en s'aggravant

Le nombre de personnes itinérantes ayant besoin de soutien et d'accompagnement augmente, mais le financement des groupes communautaires et du réseau institutionnel n'est pas à la hauteur pour permettre une réponse adéquate et efficace à l'ensemble des besoins et situations de détresse. En outre, les politiques sociales actuelles continuent d'aggraver grandement la situation : politiques d'assurance-emploi, resserrement des balises ou disparition des programmes d'insertion socioprofessionnelle, etc.

La Stratégie des Partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI)

Un programme essentiel qui doit conserver son caractère communautaire et généraliste

Depuis 1999, le gouvernement fédéral apporte un soutien financier important aux organismes œuvrant en itinérance, via la SPLI. Le RSIQ défend ce programme essentiel au milieu, en soulignant son caractère généraliste et communautaire. **Communautaire** puisqu'il se déployait jusqu'à maintenant via le diagnostic posé par chaque communauté désignée par la Stratégie, et **généraliste** parce qu'il finançait jusqu'alors une diversité d'actions: construction et amélioration de refuges, de ressources d'hébergement, de logements sociaux, de centres de jour, postes d'intervenants auprès des itinérants mais aussi activités de sensibilisation et de concertation ente organismes. On estime ainsi, qu'à l'échelle du Québec, la SPLI représente plus de 300 postes et a contribué à la construction de plus de 900 logements sociaux avec soutien communautaire.

Réorientation de la SPLI vers le *Logement d'abord*: pourquoi le RSIQ s'y oppose

En 2013, le gouvernement fédéral a annoncé son intention de réorienter la SPLI vers le modèle du *Logement d'abord* et a imposé, dès 2014, ce modèle dans les différentes communautés, allant à l'encontre de l'approche communautaire promue jusqu'à maintenant. Le RSIQ a mené de nombreuses actions contre l'imposition de ce modèle, appuyé tantôt par les partis d'opposition au niveau fédéral ou encore unanimement par des motions des élus de l'Assemblée nationale québécoise, en avril 2013 et en septembre 2014.

Le Logement d'abord ne peut pas être la réponse principale au phénomène de l'itinérance

La réorientation de la SPLI vers le modèle du *Logement d'abord* est extrêmement préoccupante et menace directement les services rendus jusqu'alors aux personnes en situation et à risque d'itinérance. L'itinérance est un phénomène complexe, aux multiples parcours et visages, qui requiert des solutions diverses et non une réponse unique. Or l'approche du *Logement d'abord*, telle que mise en place par le gouvernement conservateur, entend mettre fin à l'itinérance d'une seule façon: en plaçant de façon prioritaire les personnes vivant en situation d'itinérance chronique ou épisodique en logement privé avec différents types d'accompagnement. Le travail de rue, l'aide alimentaire, les programmes d'insertion sociale et professionnelle, la rénovation ou construction de refuges ou de centres de jour, le logement social avec

soutien communautaire, sont pourtant autant de réponses nécessaires aux besoins divers des personnes. Le maintien d'une SPLI généraliste est donc impératif pour continuer à répondre à tous ces besoins. Le Logement d'abord devrait être l'une des options possibles, et non la principale solution, solution de surcroît imposée aux communautés via un financement dédié à une clientèle-cible au détriment des autres secteurs.

Coup dur pour l'aide aux personnes à risque ou en situation d'itinérance

La nouvelle SPLI réorientée vers le *Logement d'abord* cible essentiellement les itinérants les plus visibles et néglige *de facto* tout le secteur de la prévention. Par ailleurs, comme la nouvelle SPLI impose des pourcentages de *Logement d'abord* aux communautés (65% pour les régions de Montréal et Québec, 40% pour les villes moyennes), de nombreux services aux personnes en situation et à risque d'itinérance ont pris fin ou prendront fin dans les prochains mois, alors même que plusieurs communautés se sont opposées à cette réorientation.

En effet, il est impossible de maintenir tous les projets et services financés jusque-là, alors même que la part de l'enveloppe disponible pour l'approche globale s'est considérablement réduite. On annonce des coupures de services à Montréal, Québec, Trois-Rivières, Granby, Lanaudière ou Laval et d'autres sont effectives depuis le 1er août. Pourquoi charcuter ainsi des services qui viennent en aide à des personnes qui avaient bâti des points de repère dans leurs vies et des liens de confiance avec leur communauté grâce à ces derniers?

Une SPLI revenant à son approche globale, et bien plus!

Si en direction du gouvernement fédéral la revendication première du RSIQ consiste au retour à une SPLI à l'approche globale, cette demande est définitivement liée à une seconde, soit de **bonifier la SPLI à hauteur de 50 Millions de dollars pour le Québec**, de façon à rattraper l'inflation et la hausse des coûts d'intervention pour les organismes, dans le contexte où l'itinérance s'accroît et s'aggrave dans plusieurs régions du Québec. En effet, malgré l'augmentation des besoins mais aussi des coûts, en particulier en lien avec les projets d'immobilisation, le budget de la SPLI est resté le même depuis 15 ans: 20 millions par an pour le Québec. Le milieu communautaire intervenant auprès des personnes en situation et à risque d'itinérance se retrouve ainsi de fait avec moins de moyens aujourd'hui que par le passé, du fait de l'absence d'indexation.

De plus, *si l'itinérance n'est pas qu'un problème de logement, elle est toujours un problème de logement.* Une action structurelle en logement doit donc se déployer, en amont et en aval, afin de prévenir et réduire l'itinérance. Prévenir en réinvestissant massivement dans la construction d'unités de logement social accessible et pérenne. Réduire en contribuant à la construction de logements pour cette population vulnérable et aux prises avec des dynamiques profondes d'exclusion.

Nos demandes sur les enjeux d'itinérance et de logement social

1) Pour une SPLI généraliste et communautaire

La SPLI doit revenir à son approche originelle afin de prévenir et réduire l'itinérance, en permettant aux communautés d'intervenir en fonction de leurs réalités en itinérance et en finançant une diversité d'interventions incluant le logement social, les infrastructures nécessaires et la réinsertion sociale.

2) Pour une augmentation majeure de l'enveloppe de la SPLI

Le budget de la SPLI doit être augmenté à 50 millions de dollars par an au Québec afin de pouvoir répondre aux besoins en croissance, cette augmentation devant se déployer selon l'approche globale, soit en augmentant massivement l'enveloppe pour les interventions diverses en immobilisations, en travail de rue, en hébergement d'urgence, en réduction des méfaits, en aide alimentaire, etc.

3) Pour un réinvestissement dans la construction de logements sociaux

Le logement social jouant un rôle essentiel dans la prévention et la sortie de l'itinérance, les subventions fédérales aux logements sociaux existants devraient être maintenues, et le gouvernement fédéral devrait réinvestir afin de financer de nouvelles unités de logements sociaux au Québec.

Les élections approchent et nous pouvons faire une grande différence dans la vie des hommes et femmes aux prises avec la plus grande précarité.



Faites votre nos revendications. Passez à l'action.

Pour plus d'informations, contactez-nous!

**Le Réseau SOLIDARITÉ
Itinérance du Québec**
coordination@rsiq.org
(514) 861-0202
www.rsiq.org